

Présents : M.A. AURIGNY - F. BARDY - B. BELLET (jusqu'à 11h30, point 3) - D. BERTIN - I. BEUDARD - S. BUFFET
C. DAVID - F. DREYER - D. LELIEVRE - D. MOUILLE - R. OIRY - L. PIRON - B. SIONNEAU - F. DAVIS - F. LEAUTE

Présidents de CD ou représentants : J.R. CHEVALIER - C. TROISPOILS - M. MENAGER - S. ROBERT

Excusés : C-BONNEAUV. GUILLET - L. DAVID - P. GAUDEMER - S. LELOUP - F. PELLOIN - D. BERTIN - C. BONNEAU
F. OULAMI-C. BRESSON - X. FORTINEAU - B. PUGNA

1- Infos du Président

Infos fédérales :

- **Coupe du Monde 2018 :** à ce jour la Fédération annonce au niveau du partenariat quelques avancées avec un partenaire Chinois.
La Ligue a acheté 50 places pour la journée du samedi (l'attribution et l'utilisation de ces places reste à définir)
- **Conseil fédéral :** le sujet des conventions FFTT/Ligues a été abordé (rappel il n'y a pas eu pour notre Ligue de convention en 2016-2017).
Concernant la saison 2017-2018, il a été décidé d'une aide de 5 000 € aux Ligues ayant fusionnées, (certaines étant en difficulté financière).
L'enveloppe dédiée au développement des Ligues et centres de ressources a été supprimée, donc nous n'obtiendrons pas de soutien pour 2018, (certaines Ligues sans CTS ont toutefois été aidées, ce qui n'est pas le cas de la Ligue des Pays de la Loire).
- **Emploi formation :** à l'initiative de la FFTT une réunion fédérale sur le développement et l'emploi formation se déroulera à Nantes le mardi 13 février, les Comités sont invités à cette réunion.
Bruno BELLET a assisté en visio à une réunion sur l'emploi (stratégie pour l'emploi en lien avec les clubs) avec Anne BOILEAU, la DTN, et Sophie BODIN.
- **Assemblée générale FFTT :**
- Le budget Coupe du monde est sommairement présenté.
- La méthode de présentation du budget Fédéral (qui n'incorporait pas le budget de la coupe du monde présenté à part) a été des plus confuses, et a dû être réajustée durant l'Assemblée Générale. Le budget a été voté après une interruption de séance.
Ce budget incorpore une augmentation de la licence FFTT de 2€ pour équilibrer le budget prévisionnel (Un projet d'augmentation de 5 € n'avait pas reçu l'adhésion du Conseil fédéral, et le projet SPID est repoussé).
L'aide fédérale sur la retransmission de matchs Pro n'est pas reconduite.
La trésorerie fédérale est fragile : la remontée des flux (notamment au niveau du recouvrement des dettes) n'est pas bonne (de plus certaines Ligues et Comités sont en difficulté financière, et une commission CAGID sera chargée d'une étude sur les ressources financières de notre discipline au niveau des Ligues et des Comités).
Il est à noter qu'avec la fin du remboursement du prêt siège fédéral en 2019, la capacité financière de la Fédération sera améliorée.

Infos Ligue :

- **Groupement d'employeur :** La création du Groupement d'Employeurs a été validée lors du GPD du 13 décembre 2017. Il reste quelques démarches administratives avant sa mise en fonctionnement et un premier projet d'emploi est en cours.
Bruno BELLET rencontrera la DRDJSCS le mardi 13 février concernant la faisabilité des emplois CNDS.
- **Championnat d'Europe par équipes :** un RDV avec Nantes Métropole est programmé le lundi 19 février et le résultat devrait permettre de négocier le choix des dates avec l'ETTU.

- Suite aux démissions de deux membres de du Conseil de ligue (Jean HALKO et Bernard QUERE) il a fallu se réorganiser :
Christian DAVID a accepté d'assurer la réunion de la CRA du 12 janvier.
Françoise DREYER a accepté de gérer le Critérium Fédéral pour cette fin de saison.
L'IRD (Instance Régionale de Discipline et le Jury d'appel sont pour l'instant sans pilotes et par ailleurs il est fait appel à une candidature pour gérer la commission des équipements).
- Bruno BELLET regrette que l'ambiance au sein de la CSR ne permette pas un travail collaboratif et serein. Cette mauvaise ambiance n'est pas étrangère aux démissions. La majorité des élus n'aspire pas à travailler dans le conflit systématique.
Il faut que chacun en tire les conséquences : chaque élu doit défendre l'intérêt du tennis de table même si parfois son avis n'a pas recueilli la majorité des voix du conseil. C'est une règle de vie associative, prévue dans nos statuts.
Le président rappelle le rôle des commissions régionales qui gèrent, étudient, mettent en œuvre ou émettent des avis pour le conseil de Ligue, qui est l'organe exécutif statutaire.
Bruno BELLET en appelle à une réflexion de tous pour préparer l'avenir et avec des compétences nouvelles. Des candidatures émanant de la Sarthe et la Mayenne seraient les bienvenues.
Lors de l'assemblée générale de la Ligue, 4 places devront être pourvues dont les 2 postes féminins restant également à combler.
- La constatation d'une nouvelle baisse des licenciés et sans doute des financements publics aura vraisemblablement des conséquences et notamment une réduction des aides de la Ligue en direction des conventions Comités et clubs.

2- Le FAS (Fonds d'aide sociale)

(Powerpoint en annexe)

Bruno BELLET présente ce projet : Pour qui ?, comment ?, communication

Pilote du projet : Simon BUFFET

Vote de principe : Le conseil de Ligue valide ce travail à l'unanimité.

3- Réforme de l'arbitrage

La présentation par Christian DAVID du projet remodelé suite à la réunion de la CRA du 12 janvier 2018, et de l'avis de la Fédération (Powerpoint en annexe) :

- En PN, il sera demandé aux clubs de nommer un Arbitre (Arbitre Régional, ou Arbitre de Club) afin d'accompagner le J.A. pour arbitrer en tout au moins 8 des parties.
- L'attribution de points au niveau sportif ne sera pas appliquée (un certain nombre de membres demandent de maintenir la contrainte des amendes, de ce fait un projet complémentaire dans ce sens devra être proposé).
- Enfin l'étude des coûts réels devra être incorporée dans le projet tarifaire de 2018/2019.

Christian DAVID informe qu'il a terminé sa mission sur le dossier

Après débat, les Présidents de comités demandent une meilleure communication du dispositif auprès des clubs (A voir par exemple lors des réunions de début de saison des Comités en septembre avec un membre des CRA/CDA).

Un vote des modifications (comme présentées ci-dessus) est proposé :

Vote des modifications : 9 pour - 4 contres - 2 abstentions

Les modifications sont adoptées à la majorité.

4- Point technique

a) **Plan de Performance Régional** : Fabrice présente une synthèse du projet du PPF à l'horizon 2024.

Plan d'actions :

- Axe 1 : augmenter le nombre de poussins/benjamins sur notre territoire
- Axe 2 : améliorer le niveau sportif des jeunes poussins/benjamins 1
- Axe 3 : Favoriser le passage de la détection vers l'accession au haut-niveau
- Axe 4 : Favoriser l'accès vers le haut-niveau

Des actions transversales :

- Label club formateur
- Compétitions régionales
- Plan de féminisation.

Un échéancier du Plan de Performance Régional sera présenté plus en détail lors du prochain Conseil de Ligue du 21 avril.

(Voir diaporama en annexe)

b) **Enquête première demande de licence**

Fabrice donne les premiers résultats d'une enquête adressée à toutes les premières demandes de licences 2017-2018.

4 thématiques étaient abordées :

- arrivée au club
- les compétitions
- satisfaction sur la pratique
- améliorations envisagées.

Prévoir une relance de l'enquête, et un traitement plus détaillé sera rendu lors du prochain GPD du 21 février.

(Voir diaporama en annexe)

5- Point financier

- Isabelle BEUDARD fait un point sur la situation 2017 avant clôture des comptes le 5 mars 2018. Un déficit est à prévoir, en partie dû à la baisse des licences et des finances publiques. La commission finances va réfléchir sur la possibilité de diminution des charges et/ou sur d'autres moyens de financements.
- Point sur les amendes de clubs (AG, et absence de JA). Un rappel est fait aux Comités 49 et 85 sur l'état des retards de recouvrement des amendes 2016-2017.
- Demande de la CAGID (demande d'informations financières par la FFTT) : comme initialement annoncé par la FFTT Il est demandé aux Ligues et Comités de faire remonter les informations comptables. La demande est faite aux représentants des 5 Comités de nous faire remonter les éléments suivants : une balance générale, un compte de résultat détaillé, et un bilan pour la dernière saison (2016/2017) et aussi pour la saison en cours dès que les résultats seront connus. Les 5 Comités sont d'accord pour nous faire remonter ces informations

6- Vote des règlements Vétérans et Sport en Entreprise

Françoise DREYER a effectué une mise à jour des règlements régionaux pour les compétitions Vétérans individuels, Vétérans par équipes et Sport en Entreprise. Ceux-ci ont été faits en collaboration avec les responsables départementaux.

Vote de ces règlements : **Validation à l'unanimité** (en ajoutant le nombre d'équipes qualifiées -3- pour le par équipes Vétérans)

Ces règlements seront insérés sur le site internet de la Ligue.

7- Diffusion des Comptes rendus

Suite à la demande de Présidents de Comités, et dans le but d'améliorer la communication auprès des Comités qui sont les relais de la Ligue auprès des Clubs, il est proposé une réflexion sur la mise en place de la diffusion des PV et autres informations.

Un premier tableau de diffusion est présenté, il est demandé aux Comités de l'amender ou de le corriger et aux membres du Conseil de Ligue de se positionner.

Retour du tableau fourni (en annexe) pour le 2 mars 2018 au plus tard à administration@pdltt.org.

Pour toute demande ou renseignements contactez Simon BUFFET.

La validation sera proposée lors du Conseil de Ligue du 21 avril 2018.

(Powerpoint en annexe)

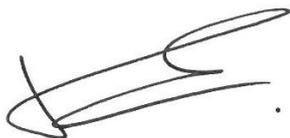
8- Validation des cadres en arbitrage

Après avoir noté la modification d'un prénom, **la liste des cadres en arbitrage arrêtée au 5 février 2018 est validée.**

9- Questions diverses

- Montées à mi saison : (Loïc PIRON) Le club de LAVAL FA s'est plaint de la distance concernant leurs rencontres. Il est important que ces demandes soient faites lors de la validation des poules en CSR.
- Erreur sur le Point 6 du Bureau du 18 décembre, modifier l'horaire de début des rencontres du dimanche qui est de 14H30 et non de 14H
- Suite à la demande du Comité 72 il est confirmé que l'aide forfaitaire aux Comités sur le transport en bus pour la prochaine Coupe du Monde, sera de 600 € sur facture accompagnée du justificatif.

Le Secrétaire général,



René OIRY

Le Président,



Bruno BELLET

Par Bruno S, le 10 février 2018